

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 27 (1980)
Heft: 6

Artikel: La protection civile en Suède
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La protection civile en Suède

L'Organisation de la protection civile est intégrée dans la structure de la défense générale. Cela signifie que la protection civile figure à côté de la défense militaire, économique et psychologique. Elle relève du Gouvernement et de ses ministères et constitue son propre organe suprême appelé «Administration suédoise de protection civile». Font également partie du système de la protection des populations, les Forces nationales de police, le Service national d'hygiène et d'assistance publique ainsi que le Service national vétérinaire.

Le pays est divisé en six régions, dans chacune desquelles une personne chargée de la coordination dans le domaine de la protection civile ainsi que d'autres autorités civiles s'occupant de la protection civile. De telles autorités civiles travaillent aussi dans les comtés et communes.

En Suède, on a créé la notion de la «politique de sécurité». Un des principes de cette politique veut que la défense totale contre la guerre soit préparée d'une manière tellement efficace qu'il ne reste qu'à choisir la paix. La protection civile suédoise doit prendre toutes les mesures permettant de protéger la population contre les dommages de guerres. A cet effet, elle doit collaborer avec tous les organes qui participent à la défense générale.

Les femmes et hommes suédois sont astreints à servir dans la protection civile dès l'âge de 16 ans jusqu'à l'âge de 65 ans, pour autant qu'ils ne fassent pas de service militaire. La Suède connaît également l'obligation de construire des abris privés et publics. Chaque habitant doit disposer de sa propre place protégée vers la fin du

siècle. Déjà actuellement, le pays possède plus de 7 millions de places protégées, à savoir environ 5 millions de places assises et 2 millions de lits. Plus de 100 000 places protégées se trouvent dans les abris publics situés dans les rochers. En temps de paix, le Gouvernement peut obliger les propriétaires d'immeubles à aménager des abris ou des installations permettant de se protéger contre les retombées radioactives.

Le système de la protection civile suédoise comprend les cinq groupes principaux suivants: évacuation; construction d'abris et protection de la population; sauvetage et premiers secours; protection contre l'espionnage et le sabotage; exploitation des centres de contrôle répartis sur quelques 100 zones de protection civile.

Environ 800 entreprises industrielles disposent de leur propre protection d'établissement qui doit être financée par le propriétaire.

Suivant l'incorporation, la durée de l'instruction réglementaire de base donnée au personnel dans quatre centres est de 35 heures à 15 jours. Les cadres sont formés dans l'Ecole royale de protection civile. L'effectif réglementaire de la protection civile s'élève à quelque 160 000 hommes et 30 000 femmes; à cela s'ajoute une réserve dite de mobilisation. Ces formations font partie de la protection civile locale et sont subdivisées en 6 corps, à savoir: contrôle, sauvetage, lutte contre le feu, premiers secours, ABC et sécurité. La protection civile locale s'appuie sur la protection civile régionale composée de 20 unités de sauvetage stationnées dans autant de grandes communes, de 20 colonnes mobiles, de 21 détachements sanitaires et du corps volontaire des avia-

teurs. Cette protection civile régionale comprend 12 000 personnes.

La Suède distingue trois degrés de préparation. Dans le degré de préparation I, le personnel et le matériel sont mis à disposition. Le degré II correspond au degré III tout en présentant un état de préparation plus avancé. Dès que le Gouvernement a donné l'alarme, on peut passer au degré I qui signifie l'état total de préparation à l'intervention en cas de guerre et l'intervention elle-même.

En ce qui concerne le temps que l'on compte pour mobiliser les personnes astreintes, on a réparti le personnel de protection civile en quatre groupes. Pour chaque groupe, il y a une durée de mobilisation différente, à savoir:

- Groupe A (Service de sécurité): 6 heures dans les régions très peuplées, 10 heures dans les régions peu peuplées;
- Groupe B (Service d'état-major pour préparer la mobilisation, ABC, alarme, véhicules, police): 6 heures;
- Groupe C (Service d'évacuation et d'accueil): 10 heures;
- Effectif restant de la protection civile:
 - Personnel d'évacuation 1er degré: 10 heures,
 - Reste de la protection civile locale: 24 heures (au total 72 heures au maximum),
- Colonnes mobiles: 36 heures,
- Corps des aviateurs (groupes): 36 heures,
- Détachements sanitaires: 36 heures.

En 1975 et 1976, la protection civile suédoise a reçu des subventions s'élevant à environ 60 millions de dollars U.S. Environ 22 % de ce montant étaient prévus pour les constructions de protection, 21 % pour l'administration, 20 % pour l'instruction du personnel, 17 % pour le matériel, 14 % pour l'entretien et l'entreposage, 3 % pour les constructions de protection civile, 2 % pour l'instruction et l'information du public et 1 % pour la recherche.

Extrait de «Protection civile internationale», Genève.

Rollenoffset

ist sehr leistungsfähig. Verlangen Sie Druckmuster.
Unsere Fachleute beraten Sie gerne.

Vogt-Schild AG

Druck und Verlag

Dornacherstrasse 35
4501 Solothurn

Telefon 065 21 41 31

13